



CPHA ACSP

CANADIAN PUBLIC HEALTH ASSOCIATION
ASSOCIATION CANADIENNE DE SANTÉ PUBLIQUE

Association canadienne de santé publique **Assemblée générale annuelle**

Lundi 14 juin 2010

Salle de bal Essex, Sheraton Centre
Toronto (Ontario)

Procès-verbal

Président : D^r Cordell Neudorf, Président du CA de l'ACSP

1.0 Mot d'ouverture

La séance est ouverte à 12 h 16 (H.E.).

Le président du CA, D^r Cordell (Cory) Neudorf, souhaite aux délégués la bienvenue à l'assemblée générale annuelle 2010 de l'Association canadienne de santé publique (ACSP) et présente les membres du CA.

D^r Neudorf expose les objectifs de l'assemblée :

- Présenter les rapports de fin d'année de 2009 et donner un aperçu des orientations stratégiques pour 2010;
- Décrire brièvement la façon dont les membres peuvent s'impliquer dans le processus d'élaboration des politiques de l'ACSP;
- Donner l'occasion aux membres de poser des questions et de formuler des commentaires sur les activités, les rapports et les orientations stratégiques de l'ACSP.

Il est rappelé aux membres qu'en raison du nouveau processus d'élaboration des politiques de l'ACSP, les résolutions ne sont plus reçues en séance; toute motion de l'assistance, advenant qu'il y en ait une, doit être présentée par écrit et traiter spécifiquement du sujet en cours.

Les règles de 2006 s'appliqueront, mais les membres sont avisés que le CA entend les réviser au cours de l'année pour qu'elles tiennent compte de toute nouvelle procédure adoptée dans le cadre du processus continu d'élaboration des politiques. L'ACSP souhaite vivement recruter une ou un parlementaire pour les assemblées futures. Les volontaires sont conviés à se manifester après l'assemblée.

Les commentaires portant spécifiquement sur les questions stratégiques de santé publique nouvelles et émergentes peuvent bien sûr être présentés au cours de l'assemblée; ils seront soumis au CA ou au Groupe d'examen des politiques. Les délégués sont informés que le meilleur endroit pour soumettre ces commentaires, toutefois, est le forum de réflexion qui aura lieu mardi après-midi, où les politiques seront le seul sujet de discussion.

2.0 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 8 juin 2009 à Winnipeg (Manitoba)

Motion

Richard Stanwick/Terry Gibson

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter tel que distribué le procès-verbal de l'assemblée tenue le 8 juin 2009 à Winnipeg (Manitoba).

.../ADOPTÉE

3.0 Adoption des états financiers vérifiés de 2009

Les états financiers ont été examinés dans le détail et approuvés par le Comité des finances et le CA. Le rapport de vérification est une opinion sans réserve par laquelle le vérificateur atteste que la déclaration de la direction est conforme aux résultats des opérations pour 2009, ainsi qu'à la situation financière de l'ACSP à la fin de 2009.

État de la situation financière

Le total de l'actif était de 2,9 millions de dollars à la fin de 2009, à comparer à 2,4 millions à la fin de 2008, cette augmentation étant due principalement à des sommes à recevoir par l'ACSP pour des contrats précis.

Le compte d'investissement à long terme demeure intact; il a même augmenté de 47 000 \$, ce qui le porte à 1,46 million de dollars, grâce à la gestion prudente de la trésorerie par l'ACSP.

Les immobilisations ont bénéficié d'un apport de 28 000 \$ au cours de l'année en raison principalement de mises à niveau informatiques et d'acquisitions de logiciels de gestion des services aux membres.

Le passif à court terme a augmenté à 1,8 million de dollars en 2009 (il était de 1,15 million en 2008) en raison d'un accroissement des fonds disponibles engagés dans des projets, c'est-à-dire des recettes différées.

État des résultats

Les recettes sont passées de 7,5 millions de dollars en 2008 à 5,5 millions en 2009, les baisses étant survenues dans tous les domaines, mais surtout dans les projets financés, qui sont pas-

sés de 7 à 5 millions de dollars. Les coûts ont diminué en conséquence. Ce qui n'est pas évident au premier coup d'œil dans cette forme de présentation est l'impact positif des efforts de financement généraux. Avec la baisse d'activité des projets, les charges du bureau national auraient augmenté beaucoup plus, n'eût été l'effet positif compensatoire des nouvelles stratégies de financement de l'ACSP.

En 2009, le déficit était de 227 000 \$, ce qui est très proche des prévisions budgétaires. La perte de 91 000 \$ en 2008 avait été atténuée par le rendement de notre portefeuille de placements; en raison de la conjoncture économique actuelle, la situation ne s'est pas reproduite cette année.

Le reste des états financiers et des informations annexes cadre avec ces points principaux et avec les informations annexes des années antérieures.

Nous prévoyons que cette année encore sera déficitaire. Le personnel et le CA font une gestion serrée dans l'espoir que la perte sera peu importante. L'Association fonctionne avec un personnel et des locaux réduits (2008 et 2009). Le Centenaire a fourni l'occasion d'entreprendre et d'établir de nouveaux partenariats. Tous les efforts sont faits pour que les résultats de 2010 soient meilleurs que les prévisions, et l'on prévoit déjà que le Centenaire aura un impact positif.

Il est proposé à l'assemblée d'adopter les états financiers vérifiés de 2009.

D^r Paul Hasselback relève une réduction de 30 % dans les projets et les conférences. C'est là où il y a le plus d'activité dans l'organisme et le moins d'information. Il demande quelles sont les projections en ce qui concerne la décroissance des projets et des conférences, ce que l'Association prévoit faire à ce sujet, et ce que nous allons voir au cours des trois prochaines années.

Debra Lynkowski, chef de direction, répond que l'ACSP a connu la plus forte baisse au cours des quatre ou cinq dernières années, qui ont vu l'achèvement de projets importants de plusieurs millions de dollars (surtout à l'international). Il n'y en a plus beaucoup d'autres de cette envergure. Compte tenu des tendances en matière de financement public, l'Association ne s'attend pas à ce que les projets, désormais, aient la même ampleur. Bien que l'ACSP continue d'avoir une activité très soutenue pour ce qui est des projets, les fonds accordés sont bien moindres et le sont pour une période beaucoup plus courte. M^{me} Lynkowski indique qu'elle fournira une liste détaillée des projets dans le bilan qu'elle fera plus tard au cours de l'assemblée. Elle parlera également des efforts de diversification des recettes.

D^r Hasselback demande quand l'ACSP retrouvera une situation équilibrée.

Joel Finlay répond que ce ne sera pas en 2010. Debra Lynkowski indique qu'en dépit de ces déficits consécutifs, l'ACSP n'a pas encore eu à puiser dans son fonds de réserve (qui est important, avec plus d'1 million de dollars). L'Association continuera de se concentrer sur son refinancement et sa reconstruction en 2010. Le refinancement a demandé des inves-

tissements de positionnement, par exemple pour favoriser le développement du partenariat et des activités commerciales. Les projections pour le premier trimestre sont très positives. L'année 2010 nous dira vraiment quel est le potentiel d'expansion de l'ACSP auprès de partenaires du secteur privé. Si l'Association ne constate pas de reprise significative d'ici un an, elle devra se questionner sur sa viabilité dans le modèle actuel.

D^r Hasselback demande également si l'ACSP a une politique relative à l'utilisation et au montant idéal de la réserve.

M^{me} Lynkowski répond que le CA a une politique selon laquelle la réserve peut être utilisée à des fins de trésorerie, mais qu'elle doit toujours contenir au moins 600 000 \$. Toute utilisation à d'autres fins que la trésorerie doit faire l'objet d'une autorisation préalable par le CA. Le montant du déficit cumulé de l'ACSP étant de 59 000 \$, le fonds de réserve demeure intact en dépit des difficultés financières; l'ACSP a donc beaucoup plus de chance que d'autres organismes aux prises avec des difficultés semblables.

En l'absence d'autres questions ou débats, D^r Neudorf demande qu'on présente une motion.

Motion **Carmen Connolly/Ron de Burger**
QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter tels que distribués les états financiers vérifiés de 2009 de l'Association canadienne de santé publique.
.../ADOPTÉE

4.0 Nomination du vérificateur de l'ACSP

Ce point a été discuté lors de l'AGA de l'an dernier, où il a été décidé de changer de cabinet comptable et de nommer le nouveau cabinet pour une période de trois ans. Toutefois, une motion doit être adoptée chaque année pour renouveler son mandat.

Motion **Ron Labonté/André Corriveau**
QU'IL SOIT RÉSOLU de nommer le cabinet comptable Newton and Company vérificateur de l'ACSP pour 2010.

.../ADOPTÉE

5.0 Rapport annuel de l'ACSP à l'AGA

Cory Neudorf se dit heureux de voir l'augmentation de l'assistance à l'assemblée générale annuelle de l'ACSP et remercie les délégués pour leur participation; il remercie également les nombreux partenaires et invités internationaux présents et leur souhaite la bienvenue.

L'effectif de l'ACSP demeure stable, à environ 1 200 personnes. En 2009, l'organisme a inauguré un portail pour les membres, qui leur permet de renouveler leur adhésion et d'actualiser leur profil en ligne. Il faut continuer à attirer de nouveaux membres; l'implication des membres est toujours la grande force de l'Association. On est heureux de constater la participation croissante des étudiants à l'Association et à la Conférence. Il y a 237 étudiants à la Conférence cette année, ce qui est de bon augure pour le leadership futur en santé publique.

La structure décisionnelle de l'ACSP continue d'améliorer l'efficacité de l'Association grâce aux économies réalisées et à une

plus grande efficacité dans la prise de décisions, surtout en ce qui concerne l'élaboration des politiques.

Le CA a entrepris récemment un examen du conseil consultatif de l'Association, examen dont les résultats serviront à guider l'ACSP dans ses relations futures avec ses partenaires. L'objectif à atteindre pour le CC était d'entretenir des partenariats et des liens avec la communauté élargie de la santé publique, et de conseiller le CA sur les principales questions de santé publique. En 2007, le CA et les membres du conseil consultatif ont déterminé ensemble qu'un examen et une évaluation du CC seraient opportuns. La nécessité d'un examen s'est imposée en réponse à un certain nombre d'observations. D'abord et avant tout, il a été reconnu que le CA a évolué depuis sa restructuration initiale, et que ses besoins ont changé. Par ailleurs, le conseil consultatif a admis que sa structure limite sa capacité de répondre aux attentes à son sujet et de remplir ses obligations. En conséquence, à partir de 2008 et durant toute l'année 2009, le CA de l'ACSP, en collaboration avec les membres du conseil consultatif, a entrepris un examen complet de la forme et des fonctions du CC. Compte tenu des recommandations faites à la suite de l'examen par un petit groupe de travail du CA (qui incluait les deux coprésidents du conseil consultatif), le CA a adopté, le 12 avril 2010, une motion de dissolution du CC.

Toutes les parties ont convenu que le maintien d'un partenariat de travail fort et significatif leur est absolument essentiel, non seulement pour la réalisation de leurs mandats de service respectifs, mais aussi pour le renforcement et le soutien d'un vaste éventail d'initiatives liées à la santé publique. On discute en ce moment des meilleurs moyens d'encadrer dorénavant les partenariats de l'ACSP avec les associations provinciales et territoriales pour la santé publique (APTSP) et les autres organismes partenaires en santé publique. Plus précisément, on veut trouver des mécanismes pour partager l'information et travailler en collaboration sur les enjeux de santé publique actuels et nouveaux et sur des sujets d'intérêt commun. Les deux anciens coprésidents du conseil consultatif (aujourd'hui dissous) ont siégé au CA en tant que membres désignés. Par suite de l'examen récent du conseil consultatif et de sa dissolution, le CA, conformément aux règlements de l'Association, a formé un sous-comité qui recommandera des politiques et lignes directrices relativement aux nominations à ces deux postes.

Le dimanche 13 juin 2010, l'ACSP a tenu deux rencontres – l'une avec les APTSP et l'autre avec ses organismes partenaires en santé publique. À la première de ces rencontres, les participants ont convenu de travailler en partenariat et de former un Réseau canadien d'associations pour la santé publique coprésidé par l'ACSP et par une ou un membre désigné des APTSP. À la rencontre avec les organismes partenaires, les participants ont convenu de se consulter sur une base annuelle pour définir leurs intérêts communs, partager leurs priorités organisationnelles et explorer les possibilités de concertation. Le CA de l'ACSP exprime son appréciation à tous les organismes qui ont participé au conseil consultatif. Le travail acharné et le dévouement de leurs représentants ont été vivement appréciés.

D^r Neudorf remercie les membres du CA et du conseil consultatif pour leur travail au cours de l'année écoulée.

Rapport du Comité de mise en candidature

Erica Di Ruggiero, présidente désignée de l'ACSP, remercie les membres sortants du Comité de mise en candidature pour leur travail assidu et donne la parole à la présidente du Comité, Nancy Kotani, aux membres du Comité Brent Friesen, Catherine Donovan et Vicky Lafferty, de même qu'aux membres du CA Ron de Burger et Cory Neudorf. Compte tenu des orientations suggérées par le Comité au CA, l'ACSP a examiné et affiné ses processus de nomination et d'élection au cours des quatre années du mandat du Comité. Dans les prochains mois, le CA reverra le mandat du Comité. Dans l'intervalle et pour 2010, quelques administrateurs et membres bénévoles de l'ACSP ont accepté de diriger le processus de mise en candidature.

Le Comité de mise en candidature de 2010 est composé de :

- Erica Di Ruggiero, présidente désignée de l'ACSP, présidente du Comité
- Brian Bell, administrateur de l'ACSP
- Lynn McIntyre, administratrice de l'ACSP
- Maya Charlebois, membre de l'ACSP et présidente sortante de l'Association pour la santé publique d'Alberta
- Richard Massé, membre de l'ACSP
- Cory Neudorf, président de l'ACSP, membre d'office du Comité
- Debra Lynkowski, chef de direction de l'ACSP, membre d'office du Comité

Le Comité de mise en candidature applique le processus d'élection des administrateurs par les membres de l'Association. Il examine le processus de nomination et l'appel de candidatures à la lumière de l'évaluation stratégique, par le CA, des compétences et de l'expérience que les administrateurs doivent posséder; il sollicite des candidates et des candidats potentiels pour les postes vacants au CA; et il vérifie si les candidatures répondent aux critères prédéterminés indiqués dans l'appel et recommande celles qui figureront sur la liste électorale de l'automne 2010.

Le CA est heureux d'annoncer la nomination récente de D^r Richard Lessard à un poste d'administrateur externe pour un mandat de deux ans à compter d'avril 2010.

Erica Di Ruggiero conclut en revenant sur l'appel de candidatures, qui vise à pourvoir à quatre postes d'administrateurs élus par les membres. Une annonce préliminaire concernant les candidatures a été envoyée aux membres, et l'appel officiel sera lancé le 3 août, la date de clôture étant fixée au 14 septembre. Les membres du Comité de mise en candidature et du CA encouragent les membres de l'Association à les approcher durant la Conférence s'ils souhaitent se porter candidats ou proposer une candidature pour un de ces quatre postes. Tous les membres actifs dont la cotisation sera à jour au 30 septembre 2010 auront le droit de vote. L'élection se tiendra au cours des mois d'octobre et de novembre.

Les membres sont invités à poser leurs questions concernant le processus à Erica Di Ruggiero ou à Janet MacLachlan, chef de direction adjointe.

Bilan de la chef de direction

Debra Lynkowski parle des progrès accomplis au cours de l'année 2009 et donne les points saillants du plan de l'ACSP pour l'année 2010 et au-delà.

La poursuite des efforts pour assurer la viabilité financière de l'ACSP est toujours de première importance; cette année, plusieurs organismes ont fermé leurs portes ou ont perdu tout soutien financier gouvernemental et ont dû élaborer une nouvelle stratégie de survie.

La baisse importante du financement des projets, commencée il y a plus de cinq ans, a eu comme effet, ironiquement, de placer l'ACSP en tête du peloton. L'Association a été forcée de se restructurer et de réduire la superficie totale de ses locaux loués bien avant le ralentissement économique. Par mesure de précaution, l'ACSP a négocié une résiliation anticipée de son bail afin de pouvoir décider, au besoin, de diminuer encore plus le nombre de mètres carrés loués. L'Association s'est concentrée sur son refinancement et sa reconstruction et réussit à maintenir ses dépenses à un bas niveau en gardant vacants certains postes clés, notamment celui des communications. Comme mentionné, l'ACSP n'a pas eu à entamer son fonds de réserve, et les premières projections sont favorables. M^{me} Lynkowski indique que l'Association a beaucoup travaillé avec des sociétés, ce qui est une orientation nouvelle et passionnante pour elle; l'ACSP a élaboré une politique de commandites rigoureuse afin de s'assurer que ses partenaires du secteur privé s'inspirent de sa vision et de ses valeurs; elle a recruté les membres du Groupe de travail sur la responsabilité sociale des entreprises, présidé par Chris Mills, qui comprend une brochette d'experts en finance et en santé publique : Bob Spasoff, Paul Hanvey (anciennement membre du CA et président du Comité des finances) et Katie Lafferty. Ce groupe examine chaque société à la lumière des lignes directrices de l'ACSP afin de s'assurer de sa compatibilité. Les partenariats de l'ACSP avec des entreprises lui ont permis de mettre en chantier des travaux importants, notamment l'inauguration du Centre canadien d'échange d'information sur le H1N1; le livret *Comment prendre soin de vous et de votre bébé*; la publication en l'honneur du 25^e anniversaire du PRASP; la première table ronde sur les politiques organisée par l'ACSP pour promouvoir la vaccination au Canada; de même que la conférence et les célébrations du centenaire de l'Association. M^{me} Lynkowski reconnaît que les contributions des sociétés commanditaires et des collaborateurs de l'ACSP sont absolument essentielles à la tenue de la conférence annuelle.

L'ACSP continue de réexaminer et d'évaluer ses secteurs d'activités, par exemple la vente de ses publications, le Service de révision en style clair et simple, etc. Elle a commencé à commercialiser ses services de conférence, compte tenu de son expérience croissante et de ses capacités dans ce domaine. Son service d'annonces d'emplois en ligne connaît également un grand succès.

L'Association continue de coordonner stratégiquement ses efforts avec ceux de nombreux organismes afin de faire avancer le plan d'action pour la santé publique.

M^{me} Lynkowski remercie le grand nombre de bénévoles qui représentent l'ACSP à de nombreuses tables de discussion sur les politiques.

L'ACSP tient également à continuer à renforcer les capacités

dans le secteur de la santé publique. La conférence annuelle, la *Revue* et les activités de projets contribuent à l'atteinte de cet objectif. Les activités de projets sont également une partie essentielle de ses activités d'accroissement et de transfert des connaissances. M^{me} Lynkowski montre des diapositives qui énumèrent les projets de l'ACSP financés pour 2010 et au-delà.

Une initiative nouvelle et importante est le Centre du savoir^{MC} de l'ACSP, actuellement en développement, qui sera inauguré à l'automne 2010.

Le Centre du savoir^{MC} en santé publique est :

- un portail Internet offrant des occasions de formation professionnelle continue;
- un lieu de rencontre pour les travailleurs de la santé publique qui leur permet de correspondre entre eux et d'établir de nouveaux liens de collaboration et de partenariat;
- un ensemble de bases de données de ressources et d'outils;
- un guichet intégré et crédible d'informations sur la recherche, sur les actualités et les tendances observées sur le terrain, de même que sur les services et autres activités de programmes.

On assure aux membres que l'ACSP consulte ses partenaires pour éviter de reproduire ce qui existe déjà.

L'Association a aussi été invitée à travailler avec des facultés et des programmes de santé publique du Canada. Elle a terminé récemment des entrevues avec des témoins privilégiés dans tout le pays en prévision d'un Forum d'automne auquel elle convoquera les facultés et les programmes de santé publique, ainsi que ses nombreux intervenants, pour discuter de ce que réserve l'avenir.

Bilan des activités de revendication et de réflexion

Le Service des politiques de l'ACSP, créé au début de l'année 2008, a eu une année 2009 très chargée.

Brian Bell, un membre du CA et du Groupe d'examen des politiques, parle du processus d'élaboration et d'examen des positions et des politiques de l'ACSP et présente la marche à suivre pour accéder au modèle du Portail des membres.

Le nouveau processus d'élaboration et d'examen des politiques et des positions vise à :

- permettre à l'ACSP de réagir de façon plus souple et réceptive;
- rationaliser le processus d'examen et d'appréciation des projets de politiques;
- renforcer la capacité d'agir sur ces politiques et positions.

Grâce au nouveau processus, les propositions de politiques et de positions et les demandes d'appui moral peuvent désormais être soumises et étudiées à tout moment de l'année. Ce sont les membres qui déterminent les questions d'intérêt et qui proposent les positions et les énoncés de politiques. Le Groupe d'examen des politiques peut leur demander de participer à des groupes de travail sur ces questions afin d'aider le Service des politiques à recueillir des faits et à élaborer une proposition d'action pour l'ACSP. Si la question est complexe ou litigieuse,

le CA peut décider de consulter l'ensemble des membres afin de s'assurer qu'ils appuient la position ou la politique proposée.

Plus tôt cette année, le Service des politiques a publié un modèle en ligne que les membres de l'ACSP peuvent utiliser pour soumettre au CA des propositions de positions ou d'énoncés de politiques nouveaux ou actualisés. (Une démonstration en séance permet aux membres de voir comment accéder à ce modèle.) Le Service des politiques tient compte de toutes les soumissions. Sur réception d'une proposition, le Service finalise le dossier pour le soumettre au Groupe d'examen des politiques. Il est possible que les membres soient contactés pour de l'information additionnelle. M. Bell souligne qu'il s'agit d'un processus piloté par les membres, et que ce sont eux qui doivent fournir au Service des politiques les faits justifiant la prise de position de l'ACSP sur une question.

Toute question sur le nouveau processus ou l'accès en ligne peut être adressée à M. Bell, à Lynn McIntyre ou à Jim Chauvin, le directeur des politiques de l'ACSP.

Quelques activités du Service des politiques de l'ACSP en 2009 :

Les questions prioritaires de santé publique cernées grâce au Sondage auprès des membres mené en 2008 continuent de guider le travail du Service des politiques de l'ACSP.

- Plusieurs activités ont eu lieu en lien avec « la pauvreté, l'équité et les déterminants sociaux de la santé ». Ainsi :
 - L'ACSP a envoyé une lettre au premier ministre exhortant le gouvernement fédéral à donner suite aux recommandations du Sous-comité du Sénat sur la santé des populations;
 - Dans le cadre des consultations sur les investissements fédéraux en matière de logement et d'itinérance, l'ACSP a présenté un mémoire recommandant l'adoption et l'application d'une stratégie nationale sur le logement, axée sur les déterminants sociaux et la santé des populations. Le mémoire a aussi souligné que les problèmes de logement et d'itinérance chez les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuits nécessitent une intervention prioritaire;
 - L'ACSP a invité M. Dennis Raphael à entreprendre une analyse des prises de position, résolutions, motions, déclarations et mémoires de l'Association portant sur les déterminants sociaux de la santé. Le rapport de M. Raphael confirme que l'Association est très proactive et qu'elle concentre généralement ses revendications sur les bons leviers politiques, mais que dans plusieurs domaines, elle pourrait faire un travail plus poussé et accroître son influence. Ce rapport sera présenté durant le forum de réflexion qui aura lieu le mardi 15 juin 2010.
- Sur la question « du leadership et des infrastructures en santé publique, y compris les ressources humaines », l'ACSP a fait plusieurs exposés devant le Comité permanent de la santé (HESA) de la Chambre des communes;
- Une des présentations au Comité HESA portait sur le degré de préparation et la capacité d'intervention face au virus H1N1 au Canada; l'ACSP a discuté de l'impact des cam-

pagnes de vaccination de masse sur les bureaux de santé publique locaux, notamment les reports et les annulations de services, et a demandé que l'on investisse davantage dans les infrastructures et dans le développement des ressources humaines en santé publique afin d'avoir un système solide et capable de s'adapter aux circonstances;

- L'ACSP a également souligné l'importance d'accroître les investissements en santé publique dans un mémoire au Comité permanent des finances;
- L'ACSP continue de jouer un rôle prépondérant au sein de la Coalition canadienne pour la santé publique au 21^e siècle (CCSP21). La Coalition a élaboré une nouvelle série d'*Infos-éclair* et un plan stratégique triennal;
- Grâce à un réseau informel appelé « Collaborations in Advocacy », qui comprend l'ACSP, l'Association médicale canadienne, la Société nationale de spécialistes pour la médecine communautaire et le Collège des médecins de famille du Canada, l'Association a élaboré, en collaboration avec l'Agence de la santé publique du Canada, un guide convivial d'une page qui a été distribué aux médecins de famille et aux médecins de santé publique du pays;
- Afin de contribuer à la réduction de l'obésité de l'enfance, l'ACSP poursuit son étroite collaboration avec l'Alliance pour la prévention des maladies chroniques au Canada (APMCC) dans le dossier du marketing des boissons sucrées et des aliments riches en calories mais pauvres en substances nutritives auprès des enfants.
- L'ACSP a aussi travaillé à « la santé environnementale et au développement durable ». Avec 12 organismes nationaux représentant tous les domaines du secteur de la santé, l'Association a produit une déclaration commune énonçant un engagement nouveau envers « l'écologisation du secteur des soins de santé ».

En juin 2009, le CA a approuvé une demande d'un membre à l'effet d'exhorter le gouvernement du Canada à ratifier la Convention de Rotterdam, qui régit l'exportation des produits chimiques et des substances dangereuses, y compris l'amiante. Le CA a approuvé en décembre 2009 la création d'un groupe d'experts chargé d'élaborer la position de l'ACSP sur l'exploitation, la transformation et l'exportation de l'amiante. Cette position a été publiée en avril 2010.

Des exemplaires du rapport d'activité du Service des politiques de l'ACSP, qui fournit beaucoup plus de détails sur le travail de réflexion et de revendication de l'Association, sont mis à la disposition des membres à l'AGA.

Pour conclure, M. Bell rappelle aux membres que le forum de réflexion de l'ACSP se tient le lendemain. C'est un bon moment pour les membres et les non-membres d'attirer l'attention de l'ACSP sur les questions de santé publique nouvelles et émergentes. La rencontre commencera par une brève description des progrès de l'Association à l'égard des déterminants sociaux de la santé. Une discussion ouverte s'ensuivra, qui portera sur les enjeux émergents et les priorités soulevés par les membres et les invités.

M. Bell indique que l'ACSP accueillerait favorablement une explication de la façon dont chacun de ces enjeux reflète et fait

avancer les priorités de l'Association. De plus, l'ACSP encourage les membres qui envisagent de soumettre une proposition de position ou de politique à penser également à se proposer eux-mêmes comme membre possible d'un groupe de travail d'experts.

Les membres sont invités à utiliser le nouveau modèle et à soumettre des propositions de positions et d'énoncés de politiques nouveaux ou actualisés.

On rappelle que l'ACSP continuera de publier ses activités relatives aux politiques à la rubrique « Le coin des politiques » de *Sélection Santé ACSP* et sur son site Web.

M. Bell redonne la parole à Cory Neudorf, président.

D^r Neudorf remercie le CA et le personnel de l'ACSP pour le travail abattu en 2009. Il rappelle aux participants que c'est la dernière année où il agit à titre de président du CA. Il exprime sa reconnaissance et parle du privilège que cela a représenté de travailler avec un CA et des employés aussi talentueux et dévoués. Il déclare qu'il a été gratifiant de voir que l'ACSP chemine constamment vers la viabilité, le dynamisme et l'adaptabilité. Une des choses dont il a fait la promotion auprès du CA et du personnel au cours des deux dernières années est la nécessité de rendre l'Association indispensable et plus pertinente, en particulier pour les travailleurs de première ligne de la santé publique et pour les partenaires de l'ACSP dans ce secteur. Ceci nécessiterait une augmentation significative de l'effectif de l'Association. L'objectif du Centre du savoir est d'améliorer l'application et le transfert des connaissances et de répondre aux besoins des travailleurs de première ligne. L'évolution récente de l'Association vers des projets d'envergure nationale et régionale augmente également sa pertinence au niveau local.

D^r Neudorf se tourne ensuite vers la stabilité financière de l'organisation et parle de la campagne de dons individuels qui sera bientôt lancée. Les dirigeants de l'ACSP ont déjà commencé, chaque membre du CA ayant accepté de faire une contribution financière personnelle à l'Association. D^r Neudorf encourage vivement les membres à faire de même. Il insiste sur le fait que c'est le niveau de participation qui compte, pas le montant fourni; les gens sont invités à donner selon leurs moyens. Ce qui importe, c'est que chaque personne donne quelque chose et témoigne de son engagement envers l'organisme. Il explique que les cotisations des membres permettent de défrayer les coûts de la *Revue canadienne de santé publique*, de *Sélection Santé ACSP* et des services administratifs de base aux membres, mais qu'elles ne financent pas les travaux axés sur les politiques ou sur la mission de l'Association. Les organisations non gouvernementales qui survivent à la conjoncture actuelle et aux ralentissements économiques sont celles dont les sympathisants sont des individus engagés qui croient en leur organisation, veulent qu'elle ait une voix indépendante et l'affirment par un engagement financier personnel. Afin d'être viable financièrement, l'ACSP doit continuer de diversifier ses sources de recettes; les dons de particuliers et les dons planifiés (legs, etc.) en sont une composante essentielle.

D^r Neudorf indique qu'il enverra une lettre personnelle à tous les membres cet automne afin de les encourager à faire des

dons à l'Association pour assurer son avenir et celui d'un porteparole fort en santé publique au Canada.

6.0 Période de questions et discussion

Temps de discussion.

- Une membre se dit inspirée par les réalisations de l'ACSP et par l'appel à faire des dons individuels lancé par D^r Neudorf. Elle dit qu'il faudrait encourager les gens à faire un chèque personnel dès maintenant.
- Des préoccupations sont exprimées au sujet du nombre de membres de l'ACSP. L'Association pourrait examiner les possibilités de recrutement dans les programmes de cycles supérieurs ou dans les sous-groupes de professionnels, comme le fait l'American Public Health Association (APHA), recruter des étudiants et songer à offrir des adhésions conjointes avec d'autres organismes.
- Des membres expriment leur appui au Réseau d'associations pour la santé publique et à nos nouvelles sociétés partenaires.

D^r Neudorf répond que dans le cadre de plusieurs activités et du Centre du savoir^{MC}, l'ACSP s'adresse à un groupe de membres potentiels beaucoup plus grand. Il est important, cependant, que l'ACSP se développe dans des secteurs qui trouvent un écho chez les intervenants aux premières lignes de la santé publique.

- Il est suggéré de hausser la cotisation à l'ACSP, qui est peu élevée. Les membres de l'APHA paient un supplément pour participer à des sections d'intérêt spécial, ce qui permet aux gens qui ont des intérêts similaires d'être en lien.
- On souligne l'importance de créer des liens avec la santé publique de première ligne.
- Suggestion est faite de réduire le montant de la cotisation afin d'encourager l'adhésion de plus de membres, puisque les employeurs ne paient plus les frais de cotisation de leurs employés.

D^r Neudorf répond que peu importe le montant de la cotisation, l'adhésion doit être pertinente. Durant de nombreuses années, le montant de la cotisation était moins élevé, et la hausse récente n'a rien changé au nombre de membres. Les droits d'adhésion actuels couvrent à peine les frais d'administration des services aux membres. Les taux de cotisation doivent-ils être fixes ou progressifs selon la capacité de payer? C'est une question que l'on voudra peut-être reconsidérer. Le principal est d'amener les gens à s'inscrire au Centre du savoir^{MC}. L'ACSP cherche des moyens pour que tous aient accès au Centre du savoir^{MC}, que ce soit par les dons d'entreprises ou de leur employeur. L'ACSP pense que les gens constateront l'utilité d'activités telles que le Centre du savoir^{MC}.

7.0 Mot de la fin et date de la prochaine assemblée

D^r Neudorf remercie encore une fois les délégués d'avoir assisté à l'assemblée générale annuelle de 2010 et leur rappelle que la prochaine AGA se tiendra durant la Conférence annuelle de l'ACSP en juin 2011 à Montréal.

Motion **Terry Gibson/Paul Hasselback**
QU'IL SOIT RÉSOLU de lever l'assemblée générale annuelle de l'ACSP à 13 h 37.

.../ADOPTÉE